





## APPRENEZ AVEC NOUS CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT

rue William Bertrand, 17560 BOURCEFRANC 05 46 85 98 20 cfppa.bourcefranc@educagri.fr

**TAUX DE REUSSITE** 

100 % (EN 2020)

**TAUX D'INSERTION** 

**EN COURS %** 

**TAUX DE SATISFACTION** 

**EN COURS %** 

MISE À JOUR ET VALIDÉE LE 21/07/2021



Le Certificat d'Aptitude au Commandement à la Petite Pêche est un titre polyvalent qui permet à son titulaire d'exercer des fonctions au niveau de commandement, sur les navires armés à la petite pêche de moins de 9 mètres et navigant en 4ème et 5ème catégorie (5 milles des côtes), ou comme chef mécanicien dès lors que la puissance propulsive du navire est inférieure à 160 kW.

#### **PUBLIC CONCERNE**

Salariés, demandeurs d'emploi et chefs d'entreprise.

L'inscription se fait sur dossier. Une session est planifiée une fois tous les 2 ans. Nous consulter pour les dates.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour bénéficier d'une adaptation de parcours ou d'une réorientation.

### FINANCEMENT ET REMUNERATION.

Diverses possibilités (OPCO, personnel, employeurs, Pôle emploi, CPF...), selon votre cas, contactez nous.

**RNCP 25963** 

CONTENU CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 18 MAI 2016, RELATIF À LA DELIVRANCE DU CERTIFICAT D'APTITUDE AU COMMANDEMENT À LA PETITE PÊCHE, ET ANNEXES II ET III FIXANT LE PROGRAMME DE FORMATION ET D'EVALUATION, CONSULTABLE SUR WWW.UCEM-NANTES.FR

# LA FORMATION



#### **PRE-REQUIS**

- Etre titulaire d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation, en cours de validité.
- Justifier d'une attestation de natation.



#### DIPLOME

Le Certificat d'Aptitude au Commandement à la Petite Pêche est un titre de niveau 3 délivré par la Direction Interrégionale de la Mer Sud Atlantique aux candidats qui ont suivi l'ensemble des modules et qui sont admis à l'examen.

Evaluations orales pour les différents modules.

Possibilité de poursuite en Brevet de Capitaine 200.



#### **MODALITES**

Une durée maximum de 203 heures en temps plein (parcours individualisé), pour un coût de 3 300 €.

Formation dispensée en centre.

Voies de formation : Formation continue et VAE.

Le parcours est adapté suivant les modules déjà acquis.



#### OBJECTIF ET CONTENU

Module P1-0 « Navigation au niveau de direction»:

- Navigation,
- Météorologie,
- Règle de barre, balisage, signaux,
- Manœuvre (portuaire et navigation).

Module P3-0 « Entretien et réparation au niveau de direction »:

- Entretien et réparation.

Module NP-0 « Module National Pont au niveau de direction »:

- Vie sociale et professionnelle,
- Réglementation,
- Gestion,
- Initiative locale.

Modules spécifiques :

- \*Formation sécurité pour les personnels appelés à servir à bord des navires armés à la petite pêche ou à la pêche côtière de moins de 12 mètres approuvée par le ministre chargé de la mer.
- \*Certificat Restreint d'Opérateur.
- \*Médical niveau I.

Formation théorique et pratique (cours, exercices et simulations).